

Communiqué de presse

prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

Enquête trimestrielle Prism'emploi – OpinionWay « Les Jeunes et l'emploi »

15 janvier 2019

Les 18-24 ans reconnaissent au travail temporaire une protection sociale de qualité

Les droits associés au régime d'autoentrepreneur devraient alimenter les débats dans les mois à venir. Ce statut est notamment prisé des plateformes de mise en relation entre entreprises et candidats.

Prism'emploi s'est donc intéressé, dans sa dernière enquête, à la perception qu'ont les jeunes de 18-24 ans des différents statuts d'emploi proposés, via les plateformes notamment.

Si les plateformes sont connues par près de 60 % des jeunes, le statut d'autoentrepreneur (ou micro entrepreneur) qu'elles mettent en avant auprès des jeunes, demeure flou pour un grand nombre d'entre eux, alors que le travail temporaire demeure dans leur esprit synonyme d'une protection sociale plus avantageuse.

TRAVAIL TEMPORAIRE ET RÉGIME D'AUTOENTREPRENEUR : DES STATUTS DIFFEREMMENT MAITRISÉS

Le travail temporaire a trouvé sa place auprès des jeunes. La protection, l'accompagnement à l'insertion professionnelle et la formation, clés de voûte du travail temporaire, sont identifiés par les jeunes comme la garantie de la sécurisation d'un parcours dans l'emploi.

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans, **89 % connaissent le travail temporaire, parmi lesquels 69 % déclarent savoir exactement de quoi il s'agit**. 74 % des jeunes indiquent avoir une image positive (21 % très positive et 53 % plutôt positive) du travail temporaire.

A contrario, le statut d'autoentrepreneur, même s'il est bien connu par les jeunes, reste flou dans ses contours. Si 82 % des 18-24 ans disent connaître les statuts d'autoentrepreneur/freelance, **ils ne sont que 46 % à déclarer être en mesure d'expliquer précisément ses caractéristiques**.

LES JEUNES EN PROIE À DES PARADOXES FACE AUX PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Les plateformes numériques, nouveaux outils de mise en relation offres/candidats, s'ancrent dans l'écosystème du recrutement. Les plateformes numériques, permettant la mise en relation entre entreprise et candidat, pour des missions ponctuelles ou durables, sont connues par 59 % des jeunes interrogés.

Par ailleurs, les jeunes interrogés ont pour **91 % d'entre eux, une image plutôt favorable ou très favorable de ces plateformes**, sachant que seuls **23 % des sondés ont déjà eu recours à ces outils**.

83 % de ceux qui les connaissent estiment qu'elles permettent de trouver une mission rapidement, 80 % déclarent qu'elles facilitent leur entrée dans la vie professionnelle. En revanche, le taux passe à **54 % lorsqu'il s'agit d'évaluer si le régime apporte une protection sociale de qualité**.

LE STATUT SOCIAL DU SALARIÉ INTÉRIMAIRE, UNE GARANTIE DE PROTECTION SOCIALE

Les 18-24 ans déclarent que **le travail temporaire est plus favorable que le régime d'autoentrepreneur, en termes :**

- d'accessibilité à l'emploi (51 %)
- de diversité des offres proposées (50 %)
- de rémunération (44 %)
- d'accompagnement (43 %)
- de formation (43 %)
- de protection sociale (37 %).

Le travail temporaire est aujourd'hui un statut dont les capacités à innover et apporter toujours plus de sécurité, rassurent.

La branche du travail temporaire est, depuis toujours, investie pour apporter toujours plus de protection à ses salariés intérimaires.

- Depuis le 1^{er} janvier 2016, les salariés intérimaires bénéficient d'une « mutuelle », 'Intérimaires Santé'
- Fin octobre 2018, **975 000 intérimaires étaient affiliés au régime**
- Il s'agit du **1^{er} régime français** des salariés du secteur privé
- En décembre 2018, les acteurs de la branche **modernisent les régimes de prévoyance obligatoires afin de proposer des solutions adaptées aux besoins des intérimaires**.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été réalisée sur un échantillon représentatif de 1 014 jeunes âgés de 18 à 24 ans, interrogés en ligne sur système CAWI (Computer Assistance for Web Interview) du 7 au 21 décembre 2018.



Contacts presse

Marine Dahais

Tél : 01 40 41 54 36

mdahais@golin.com

Amina Ennaciri

Tél : 01 40 41 56 09

aennaciri@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 260 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu